



COMpte Rendu

de la séance public du conseil communal du 18 janvier 2018

Administration communale
FISCHBACH

Présents : DAEMS Fränk – bourgmestre ;
 GROTZ Patrick, BROSIUS Lucien – échevins ;
 BETTENDORF Sven, BROSIUS Paul, MOURA Daniel, OLINGER Kevin, SCHILTZ Laurent, TRAUSCH
 Claude – conseillers ;

- 1) Des titres de recette d'un montant total de -68,15 € sont acceptés à l'unanimité.
- 2) Décide à l'unanimité de ratifier l'acte de cession signé le 27 décembre 2017 entre la société anonyme COPROM s.a. de L-7535 Mersch, représentée par Monsieur Nico Arend et le collègue des bourgmestre et échevins de la commune de Fischbach concernant deux parcelles inscrites au cadastre de la commune de Fischbach, section de Fischbach sous le n° 116/1037 au lieu-dit « Im Batz » et sous le n° 389/985 au lieu-dit « rue du Berger » d'une contenance de 1 centiare chacune.
- 3) Décide à l'unanimité de nommer :
 - Monsieur Kevin OLINGER, conseiller communal, domicilié à Schoos :
 - comme délégué suppléant auprès de la Commission de surveillance du CIPA JUNGLINSTER ;
 - comme délégué suppléant auprès de la Commission de surveillance du CIPA MERSCH ;
 - Monsieur Daniel MOURA, conseiller communal, domicilié à Schoos :
 - comme délégué auprès de l'ECOLE de MUSIQUE LAROCLETTE ;
 - comme délégué auprès du CONSERVATOIRE de MUSIQUE du NORD (CMNord) ;
 - Monsieur Lucien BROSIUS, échevin, domicilié à Schoos comme délégué auprès du CONSEIL NATIONAL des FEMMES au LUXEMBOURG ;
 - Monsieur Christian BARTHEL, domicilié à Schoos comme délégué auprès de l'OFFICE SOCIAL REGIONAL de LAROCLETTE ;
 - Madame Marianne BROSIUS-KOLBER, domiciliée à Koedange comme déléguée auprès de l'association CLUB UELZECHTDALL a.s.b.l. ;
 - Monsieur Sven BETTENDORF, conseiller communal, domicilié à Angelsberg: comme délégué auprès de l'association M.E.C. a.s.b.l.
- 4) Décide à l'unanimité des voix de donner une suite favorable à la demande de la Ligue Médico-sociale et d'accorder un subside annuel de 5.-€ par enfant inscrit.
- 5) Approuve à huit (8) voix contre une (1) un crédit supplémentaire de 8.000.-€ à inscrire à l'article 3/111/615100/99001 – "Organes politiques – Cadeaux anniversaires, meilleurs sportifs et autres" du budget ordinaire de l'exercice 2017. L'article budgétaire renseignera ensuite un crédit de 10.000.-€.
- 6) A - Monsieur Paul BROSIUS, conseiller, domicilié à Koedange est nommé comme candidat-délégué de la commune de Fischbach pour être élu au sein du Syndicat Intercommunal de la Gestion Informatique (SIGI).

B - Monsieur Daniel MOURA, conseiller, domicilié à Schoos, est nommé comme candidat-délégué de la commune de Fischbach pour être élu au sein du Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'un Crématoire (SICEC).
- 7) Affaire du personnel – huis clos.